

Atelier HES SO 18 mars 2014

Les profiteurs du système de sécurité sociale

Les abus en 10 questions

1. Ce qu'on en dit..... A qui et à quoi sert le discours sur les abus ?

- Les clichés : Cf article Heinz Bonfadelli
 - les clients sont des tricheurs
 - les services sociaux laissent tout passer
- Les clichés inversés :
 - les clients sont victimes d'une chasse aux sorcières
 - les tâches de contrôle étouffent les services et empêchent le travail social
- La réalité : Il y a des abus. Estimation assez largement reconnue : (5% de vols dans les supermarchés/ 1 à 2% dans les assurances sociales
- A qui et à quoi sert le discours sur les abus ?
 - à mettre en place une meilleure gestion ?
 - à remettre en cause le travail des services sociaux ?
 - à stigmatiser certains groupes ?
 - à légitimer un discours ou une intention politique ?

2. Qu'entend-on quand on parle d'abus ?

Abus = transgression d'une règle, mais quelles sont les règles ? « Bénissez-moi mon père parce que j'ai péché, en paroles et en actions, par action et par omission »

- des revenus sciemment cachés ? (travail au noir/fortune)
- des informations fausses ?
- des informations manquantes ?
- des défauts de collaboration ? (réticences, ruptures de contact, refus de mesures, etc)

3. Quelle est la position du client vis-à-vis du service ou de moi ?

- Il demande un avocat de la défense ? (Caritas)
- Il est en manque de revenus ?
- Il fait l'objet d'une mesure civile ou pénale ? (OPE/Curatelle/mesure de probation)
- Qui pose le problème à résoudre ? Lui ? Un parent, un service social, une autorité ?
- Quelle est sa position vis-à-vis du problème posé? Directement concerné ? Parent ? Epoux/se, /Pupille ?
- Est-il dans le refus, l'adhésion ou l'adhésion stratégique ?

4. Quelle est ma position vis-à-vis du client ? (cf article Laurent Puech)

- Avocat de la défense ?
- Médiateur ?

- Agent de contrôle du bien fondé de la demande ? (cf PC AVS/AI)
- Représentant d'une autorité qui subordonne l'aide à des conditions de comportement?
- Agent d'application d'une mesure ?
- Un peu de tout ça tout mélangé ?

5. Quelle est ma position vis-à-vis du service qui m'emploie et du problème posé ?

- En accord avec le problème posé ?
- En médiation ?
- En agent de subversion ? (détourner les règles du système)
- En opposition avec mon service ? (coalition avec le client)

6. Quelles sont nos références culturelles et sociales réciproques ?

- Convergentes ?
- Divergentes ? éducation des enfants/voile/ etc...
- Opposées ? relation à l'autorité/au travail/à l'argent/à la consommation
- Etrangères ? Cf Kosovo : administration/parole//
- D'où parlons nous réciproquement ?

7. Qu'est-ce qu'un abus pour le client ?

- Un acte délibéré de tromperie pour obtenir un gain? (travail au noir ou au gris non déclaré/ carnet d'épargne)
- Un « arrangement » avec la situation (exemple roumaine parking à 50.-/mois, petit travail d'appoint/ gain de quelques centaines de francs à la loterie, etc)
Et pour nous : déclaration à la douane, femme de ménage au noir, indemnité HES pour la journée, repas déjà payés, « oubli » sur la déclaration d'impôt, etc...)
- Un oubli d'information ? (pas pensé que je devais le dire)
- Une omission d'information ? (pas demandé, pas dit) Exemple : police/ shit dans la boîte à gant. Et pour nous : déclaration en douane,
- Un acte de défense ou de protection contre une menace ou une contrainte ? (si je dis cela, ça va être pire,/ je collabore à reculons)

8. Quelle est ma perception de l'abus ? (selon la position que j'occupe, cf pt 4)

- Une faute objective que je réproouve personnellement ?
- Une faute que je comprends mais que je dois sanctionner ?
- Une faute que j'essaie « d'oublier » ?(on règle ça entre nous)
- Une frustration d'avoir été pris en défaut dans mes tâches de contrôle ?
- Une trahison de la confiance donnée ?

9. Au juste, c'est quoi un abus ?

- des revenus cachés ? (travail au noir/fortune), *parce qu'ils n'on pas été annoncés ou par défaut de contrôle du service ?*
- des informations fausses ? *pour obtenir un gain, par erreur, ou par défense contre une menace ?*
- des informations manquantes ? *pour obtenir un gain, par erreur, ou par défense contre une menace ?*

- des défauts de collaboration ? (réticences, ruptures de contact, refus de mesures, etc) *parce que a relation est tendue, parce que la réponse ne correspond pas à la demande, parce que la réponse est assorties de conditions, parce qu'il n'y a pas de demande mais in ordre de l'autorité ou une mesure.*
Peut-on alors parler d'abus ?

10. Et moi ?

- Comment concilier aide et contrôle ?
- Est-ce que l'abus est une faute objective vis-à-vis de la société, de mon système de valeur ou une agression contre moi ? (trahison)
- Est-ce que l'abus me met en danger vis-à-vis de mon employeur ? (défaut de contrôle)
- Est-ce que je protège, je sanctionne, je punis ou je me venge ?

Est-ce que je suis au clair sur mon rôle, ma relation au client et comment elle est perçue par lui ?

« Je veux que tu veuilles changer et pour cela je veux que tu veuilles de l'aide » G. Hardy, (2001) S'il te plait ne m'aide pas! L'aide sous injonction administrative.

Sierre, 18 mars 2014

Simon DARIOLI